

# Tréguidel

n°3



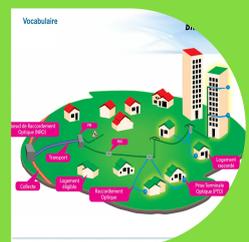
## Bulletin Municipal mars 2023

Travaux

Animations

Cérémonies

Projets





# EDITO

## Sommaire

- 3 Numéros utiles
- 4 - 5 La vie communale
- 6 - 7 Conseils municipaux
- 8 Urbanisme
- 9-11 Infos
- 12 - 13 Projets
- 14 Tarifs publics
- 15 État civil
- 16 - 18 Retour sur l'actualité
- 19 - 24 Retour sur images
- 25- 30 Divers
- 31 - 32 Calendrier des associations

Chères Tréguidelaises, Chers Tréguidelais,

Comme vous allez pouvoir le constater, au fil de votre lecture, le bulletin a changé de présentation et de mise en page.

L'ancien bulletin ne convenait pas aux membres du Conseil Municipal, il a été retravaillé.

L'année dernière la crise sanitaire s'étant améliorée, nous avons pu, pour la première fois depuis le début du mandat, organiser le repas pour nos Aînés le 19 novembre 2022. Par manque de place dans nos salles communales, il a été organisé à Tressignaux, à la salle des fêtes.

Et l'arbre de Noël des Enfants a été organisé le 10 décembre 2022, salle Bessin. Bien sûr, le Père Noël est venu leur rendre visite !!

Début 2023, a eu lieu notre 1<sup>ère</sup> Cérémonie des vœux. Vous êtes venus nombreux, je vous en remercie. Un bon moment d'échange et de partage.

L'aménagement du bourg a, encore une fois à mon grand regret, pris du retard. La Société SETUR, en charge du dossier, nous avait fait une proposition mais celle-ci a été rejetée par le Conseil Départemental. Cela va retarder le début des travaux. Dès qu'une nouvelle proposition sera faite, une réunion publique aura lieu afin de vous présenter le projet.

La fibre est opérationnelle sur la commune de Tréguidel depuis le 07 mars 2023 ce qui doit satisfaire beaucoup d'entre vous. Pour information, chaque citoyen est libre de s'abonner ou non à la fibre et est libre aussi de choisir son opérateur.

Comme vous le savez, je suis à votre disposition lors de mes permanences le mercredi après-midi et le 1<sup>er</sup> samedi du mois, donc n'hésitez pas à venir me rencontrer. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès de la Secrétaire de Mairie.

Bien cordialement.

André GUILLAUME  
Maire de Tréguidel

Directeur de la publication : André GUILLAUME

Mise en page : Commission Communication

Photos : Commission Communication

Impression : ROUDEN GRAFIK

Impasse des Longs Réages - 22194 Plérin



## MAIRIE DE TRÉGUIDEL et LA POSTE

10 Le Bourg  
22290 Tréguidel  
Tél : 02 96 70 02 98  
Mairie-treguidel@wanadoo.fr  
Site officiel : www.treguidel.fr

Commune de Tréguidel



### Horaires d'ouverture :

Lundi : fermeture  
Mardi : de 9h30 à 12h00  
Mercredi : de 9h30 à 12h00  
Jeudi : fermeture  
Vendredi : de 9h30 à 12h00  
Samedi : de 9h30 à 12h00

## SOLIDARITE



formulaire de demande sur le site :  
[ad22.restosducoeur.org/contact/](http://ad22.restosducoeur.org/contact/)  
Binic Étables : 02 96 65 45 04

### Permanences des élus :

**M. Guillaume André :** le mercredi de 14h00 à 16h00  
le 1er samedi du mois de 10h00 à 11h30  
**Mme Héлары Valérie :** le 2ème samedi du mois de 10h00 à 11h30  
**M. Héлары Bernard :** le 3ème samedi du mois de 10h00 à 11h30  
**Mme Hanot Catherine :** le 4ème samedi du mois de 10h00 à 11h30.



Plouha  
tél : 02 96 22 47 68

## Services publics

Préfecture des Côtes d'Armor : 02 96 62 44 22  
Service des ordures ménagères : 02 96 79 77 99 [dechets@leffarmor.fr](mailto:dechets@leffarmor.fr)  
Leff Armor Communauté : 02 96 70 17 04  
Enedis dépannage : 09 72 67 50 22  
Leff Armor Communauté Service de l'eau : 02 96 79 77 97



Plouha : Permanence mercredi  
de 10h00 à 12h00.  
tél : 06 95 64 13 88 ou  
au 02 96 20 25 23  
pour prendre rendez- vous

**Horaires de la bibliothèque :** Le mardi, le mercredi de 16h à 18h  
Le 1er samedi du mois de 10h à 12h

## URGENCE QUI APPELER ?

15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS	Sauvetage en mer	- Urgence médicale - Infraction - Péril



Guingamp  
tél : 09 62 11 90 10

# La vie communale à Tréguidel



Première tranche d'acquisition de nouveaux panneaux de lieux-dits, avec le nouveau logo. Ils ont remplacé les anciens et donné l'identité du village.



En continuité du Skatepark, un FitPark a été installé pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes. N'hésitez pas à profiter de cet espace de détente et d'activité.

*Aidez-nous à lui trouver un nom ! Envoyez vos suggestions à la Mairie.*



Travaux de voirie sur la commune du 20 mai.

Tréguidel a maintenant un local communal opérationnel. Les membres du conseil ainsi que les agents techniques ont participé à l'élaboration de ce projet.



# La vie communale à Tréguidel

## Élagage des arbres et des haies

L'élagage fait partie des travaux d'entretien des routes. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui empiètent sur les parcelles de votre voisinage, sur une voie privée ou à proximité des infrastructures de transport et d'énergie afin qu'elles ne deviennent pas une gêne.

### Vos arbres se trouvent à proximité d'une ligne électrique ?

Ils devront alors être élagués selon des règles très précises, afin que les distances imposées par les normes en vigueur soient respectées. Selon la situation des plantations et des lignes électriques, l'élagage incombera soit au propriétaire de l'arbre, soit à ERDF.

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre se trouve :

- en domaine privé et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- en domaine privé ou public et qu'il n'a pas été planté à la bonne distance, conformément à la réglementation en vigueur.

Attention : en raison de son caractère très dangereux, tout travail d'élagage aux abords des lignes électriques doit être soumis à l'accord préalable d'ERDF.

### Réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies.

Hauteur des végétaux	Distance minimale des plantations
Jusqu'à 2 mètres	0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine
Au-delà de 2 mètres	2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine



## Déploiement de la fibre optique Tréguidel

Réunion publique du 6 février 2023



### Point de Branchement Optique (PBO)



Plusieurs adresses de sites :

En cas de non réponse : [THD Bretagne](#)

Vous avez besoin d'aide : [mega.brz/aide](http://mega.brz/aide)

Avancée des travaux : [mega.bzh/fibr](http://mega.bzh/fibr)

# CONSEILS MUNICIPAUX

## Ordre du jour du 06 avril 2022

1. Approbation du procès-verbal du 23 Février 2022
2. Délibération d'intention pour le passage aux 1607 heures
3. Candidat pour le programme de voirie 2022
4. Candidat pour la réalisation du plancher du hangar en 2022
5. Mise à disposition de la licence 4 au Contrevent
6. Délibération pour la durée amortissement REPORTÉE
7. Taux des contributions directes 2022
8. Budget Communal : Compte de gestion 2021 du receveur
9. Budget Communal : Compte administratif 2021
10. Budget Communal : Tableau des effectifs
11. Budget Communal : Affectation des résultats
12. Budget Communal : Budget primitif 2022
13. Questions diverses

## Ordre du jour du 29 juin 2022

1. Approbation du procès-verbal du 6 avril 2022
2. LAC: Lutte contre les espèces exotiques envahissantes: le frelon asiatique
3. LAC : Présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes à votre conseil municipal.
4. LAC : Présentation OUI-PUB
5. LAC : Convention de partenariat repas-travaux avec les chantiers Leff Armor
6. Finances: Passage de la M14 à la M57
7. Finances: Décision Modificative n°1 - Compte de gestion 2021
8. Finances: Devis Adrien Alarme - Sécurisation Hangar
9. Enquête publique - Centrale Biométhane Saint-Brieuc Ploufragan Installations de méthanisation
10. Convention de coopération relative au transport scolaire entre la commune et la région Bretagne
11. Délibération relative à la publicité des actes de la collectivité
12. Dispositif Argent de Poche
13. Subvention soutien association maternité de GUINGAMP
14. LA POSTE: Devis Base adresse Locale
15. Etude Travaux d'aménagement 7 Le Bourg
16. Questions diverses

## Ordre du jour du 28 septembre 2022

1. Approbation du procès-verbal du 29 juin 2022
2. Approbation du contrat départemental de territoire 2022-2027
3. LAC : ADS - Convention de mise à disposition de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme
4. Modification de la composition des commissions communales
5. Dissolution du CCAS et intégration au budget principal
6. Création régie d'avance pour dispositif « Argent de poche »
7. Signature convention CAF pour dispositif « Argent de poche »
8. Subvention AS Plélo
9. Subventions pour voyages pédagogiques
10. Devis Adrien Alarme
11. Questions diverses

# CONSEILS MUNICIPAUX

## Ordre du jour du 07 décembre 2022

- 1) Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2022
- 2) LAC : présentation du rapport d'activités 2021
- 3) LAC : présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics eau potable et SPANC 2021
- 4) LAC : attribution marché—contrat d'assurance
- 5) Motion sur les finances locales
- 6) Dissolution SIV de Loursière
- 7) Cimetière : demande de Mme Piriou
- 8) Frais scolaires
- 9) Transports scolaires
- 10) Tarifs scolaire—tarif année 2022-2023
- 11) Taxe ordures ménagères
- 12) Finances—report crédit investissement
- 13) Questions diverses

## Ordre du jour du 22 février 2023

- 1) Approbation du procès-verbal du 7 Décembre 2022
- 2) Motion de soutien au Collectif 45 classes
- 3) Leff Armor Communauté : Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de la régie assainissement collectif
- 4) Subventions 2023
- 5) Programme d'investissement 2023
- 6) Participation aux charges de fonctionnement des écoles – LANTIC
- 7) Participation aux charges de fonctionnement des écoles – LANVOLLON
- 8) Devis Travaux
- 9) Taux de contribution directe
- 10) Questions diverses

Retrouvez tous les comptes rendus complets des conseils  
sur l'affichage de la mairie ou sur le site [treguidel.fr](http://treguidel.fr)





# DOSSIERS D'URBANISME

## DU 1ER MARS 2022 AU 4 MARS 2023

NOM	ADRESSE	OBJET
<b>Déclarations préalables acceptées</b>		
GUILLAUME Jean-Emmanuel	14 Rue des Loges	Construction d'une véranda
LE VOGUER Michel	9 Catroual	Reconstruction d'un mur et création de 2 ouvertures
GUEZOU Jordan	5 Le Bourg	Changement de 3 fenêtres de toit
SCI CKIMMO	14 Les Fontaines	Suppression d'une haie avec replantation d'une haie bocagère
LE GALLOU André	27 Rue Hatée	Construction d'un jardin d'hiver
LAFFITTE Matthieu	6 Kervitel	Pose de 2 fenêtres de toit
Morisson-Castagnet Jean-François	15 Le Son	Changement des menuiseries, modification d'ouvertures et pose d'un bardage sur le pignon
ANDRIEU Pascal	8 Rue de la Greve Saint Marc	Construction d'un carport
MALARGE Yvon	15 Le Rest	Pose de panneaux solaires
TUDO Jean-Baptiste	13 Les Fontaines	Extension d'un chalet en bois
CREFF MARIE	5 Kervitel	Création d'ouvertures et changement des menuiseries
LE FORESTIER HERVE	Goaderno	Suppression de 2 talus
COTARD Jean-Yves	3 Goaderno	Construction d'une véranda
BARRET Daniel	LE CLOS DE LA LANDE	Suppression de chablis de saules tombés
BARRET Daniel	LE CLOS DE LA LANDE	Suppression de 2 épiciés
MICHEL Pierre	3 Le Guern	Pose d'une fenêtre de toit et d'une baie vitrée
LE GRAVERAND Thierry	19 Les Fontaines	Construction d'un sas d'entrée en extension d'une maison d'habitation
GOASCOGNE Jean-Yves	1 Rue des Loges	Création d'une fenêtre
CHEVANCE JEREMY	18 LE REST	Fermeture du carport existant par deux baies vitrées
CANDELIER Laurent	7 Rue Hatée	Installation de 3 chÃ©ssis de toit + Habillage du pignon sud avec des pierres
DELAMARRE CHRISTOPHE	15 Malassis	Pose d'une clôture + Portail coulissant
PRADELLE STEPHANE	2 Le Pont Hery	REMISE EN ETAT MURS ET TOITURE DE GRANGE ATTENANTE A L'HABITATION + CLÔTURE SUR RUE
SCI CKIMMO	14 BIS LES FONTAINES	changements des menuiseries des chalets
LE FLOCH GERARD	22 Le Reste	Création ouverture (Fenêtre)
<b>Permis de construire</b>		
MALARGE Yvon	15 Le Rest	Construction d'un carport
COUVREAN Cédric	14 Les Fontaines	Construction en annexe de la maison principale d'un abri de jardin
BELLONCLE SYLVAIN	14 Catroual	Démolition/reconstruction d'un garage annexe à une maison d'habitation
LAVILLAULOY CORENTIN	15 Les Mares	Extension maison d'habitation, Construction d'un garage, Modification de l'implantation d'un abri de jardin
LE BARS REMY	24 Goaderno	Réalisation d'une extension à l'habitation et d'une annexe de type caport + Démolition de 2 annexes
ALCHER Cédric	20 Les Fontaines	Construction d'une annexe (stationnement véhicule / abri de jardin / garage à vélos)
SCI XANEVADE DES FONTAINES	9 Les Fontaines	Extension d'une habitation comprenant des démolitions, Création d'une ouverture sur existant, Construction d'une terrasse
<b>Permis de démolir</b>		
CHARLES MARC	7 bis les fontaines	Démolition d'un garage
BALLOUARD MAXIME	11 Les Fontaines	Démolition du bâtiment en état de ruine

# Infos

## Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement C.A.U.E.22

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Quatre architectes-conseillers assurent sur rendez-vous des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils peuvent aider :

- Au choix du terrain
- À l'insertion du projet dans le site
- Au montage de projet de construction ou de réhabilitation
- À étudier toute intention de projet pour apporter leur expertise en matière de qualité d'usage, espace et confort thermique, économie d'énergie, insertion dans le site...
- À informer sur les formalités administratives et les données réglementaires

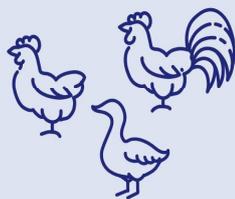
### Rencontrer un architecte-conseiller

Mme Claude Giraud-Cherel, architecte-conseil au Conseil d'architecture et de l'environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22), vous reçoit à Leff Armor Communauté (Site Moulin de Blanchardeau à Lanvollon) tous les 2èmes et 4èmes jeudis du mois. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 02.96.70.17.04 ou par mail : ads@leffarmor.fr

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr  
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

## Lutter contre le frelon asiatique

est à la portée de tout citoyen, car celui-ci représente une réelle menace pour la biodiversité et l'apiculture.

Seul le frelon asiatique est déclaré nuisible et invasif. Il prolifère et représente une réelle menace pour les abeilles et pour la biodiversité.

pour en savoir plus :

<https://www.leffarmor.fr/frelon-asiatique/>



- Petits trous de 0,5 cm.
- Espace entre le couvercle et le haut de la bouteille 0,8 cm
- Mélange : 1/3 sirop 1/3 bière, 1/3 vin blanc

Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de **changer le mélange tous les 8 – 10 jours** et d'y laisser quelques frelons asiatiques, cela attire les autres.

### SI VOUS TROUVEZ UN NID, VOUS DEVEZ LE SIGNALER ET NE PAS TENTER DE LE DÉTRUIRE

Remplissez la Fiche signalement nid frelon asiatique de Leff Armor 2023.

Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, contactez le référent communal qui pourra intervenir.

Pour une intervention (plafonnée à 90€ TTC) la Mairie prend en charge un tiers de la somme jusqu'à 30€ TTC, un tiers pris par Leff Armor (jusqu'à 30€ TTC) et le restant est à la charge de l'usager.

Référents Frelons Asiatiques

Commune de Tréguidel :

Jean François Prigent 02 96 64 63 28

Leff Armor : Charles Maigre 02 96 70 17 04 -

email : charles.maigre@leffarmor.fr

# Infos



Dès l'âge de 3 ans, un enfant doit suivre une scolarité en école maternelle ( sauf instruction dans la famille ). Les enfants peuvent être admis à partir de 2 ans sous certaines conditions.

L'école élémentaire comporte 5 niveaux : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Les enfants y sont inscrits à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans.

N'ayant pas d'école à Tréguidel, il est important pour nous tous d'essayer de préserver les classes des écoles des villages alentours, c'est pour cela :

**Pensez dès à présent à inscrire vos enfants dans les écoles**

Même si leur prochaine rentrée vous semble un peu loin ...



**Le transport scolaire est organisé vers les écoles de Lanvollon et de Lantic pour l'année scolaire 2023/2024.**

**Inscription avant le 15 aout.**

Pour en bénéficier, il faudra vous inscrire ou vous réinscrire auprès de la mairie par téléphone : 02 96 70 02 98 ou par mail : [mairie-treguidel@wanadoo.fr](mailto:mairie-treguidel@wanadoo.fr) en mentionnant le Nom et Prénom de l'enfant, sa date de naissance, son adresse, le point de montée ainsi que l'établissement fréquenté et sa classe.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, dans 11 communes et communautés de communes de France ayant candidaté pour participer à l'opération, la distribution d'imprimés publicitaires est donc interdite dans les boîtes aux lettres qui n'affichent pas ce nouvel autocollant « *Oui Pub* ». Trois autres collectivités rejoindront le dispositif à partir du 2 février 2023 : le SYVADEC-Corse, la Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral et Troyes Champagne Métropole, selon le décret 2022-1479 du 28 novembre 2022.

L'expérimentation prendra fin le 30 avril 2025.

**OUI  
PUB**

**IMPRIMÉS  
PUBLICITAIRES  
ACCEPTÉS**

# Infos

## Cimetière



Depuis le début du mandat, Valérie Héлары (1ère adjointe) s'est chargée de remettre à jour les dossiers concernant le cimetière : recherche des mandataires, règlement, suivi des abandons et reprises des concessions.

Le 29 septembre 2021, le conseil municipal a validé le nouveau règlement intérieur qui précise que les concessions sont établies pour un maximum de 30 ans (15 ou 30 ans) et que, sauf exceptions particulières, celles à perpétuité n'existent plus.

Ce règlement est affiché sur le panneau à l'entrée du cimetière.

Vous êtes mandataire, vous avez un membre de votre famille inhumé ou des informations à apporter, merci de bien vouloir contacter la mairie afin de prendre rendez-vous avec Mme Héлары pour la mise à jour de votre dossier ou pour l'aider dans ses recherches.



Facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes de cars Breizh Go (ex- Tibus) allant vers Saint Briec, Guingamp et Paimpol.

- Les déplacements hors territoire, exclusivement pour des rendez-vous médicaux dans les centres hospitaliers de Guingamp, Paimpol, Plérin et Saint-Briec ou chez un professionnel de santé libéral du secteur médical ou paramédical de ces mêmes villes, sont autorisés.

Permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.

### **Bénéficiaires :**

- Réservé aux habitants de la Communauté de communes
- Personnes dépourvues de véhicule ou de permis de conduire
- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

### **Tarifs :**

Déplacement sur le territoire Leff Armor : 3€ par trajet et par personne.

Déplacement vers les villes de Guingamp, Paimpol, Saint-Briec, Plérin : 4€ par trajet et par personne.

### **Jours de fonctionnement :**

Lundi et samedi : de 8h30 à 13h00

Mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 19h30

### **Comment s'inscrire :**

- Adhésion au Service auprès de la mairie du domicile ou à Leff Armor communauté
- Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22 22** la veille avant 12h00.

**Limite maximale : 12 trajets (soit 6 allers - retours) mensuels**

**pour plus de renseignements :**  
<https://www.leffarmor.fr/allo-tad/>



# Les Projets de Tréguidel



Maitres d'œuvre retenus pour la réalisation des travaux



Le projet est de revaloriser et requalifier l'espace public, faire ralentir les véhicules, traiter les carrefours, favoriser les déplacements doux et liaisons cycles, le maillage et sécuriser les cheminements piétons, et embellir le caractère urbain et paysager de la traversée du bourg.

Véritable colonne vertébrale de la commune, ce projet devra tenir compte d'un rendu esthétique et sécuriser l'espace public, tout en établissant des continuités de circulation pour les véhicules et engins agricoles .

Une réunion publique aura lieu afin de vous informer des travaux qui seront réalisés concernant la sécurisation du bourg



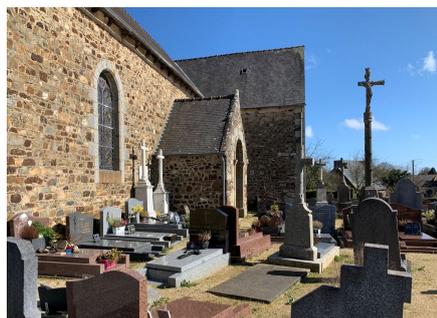
# TARIFS PUBLICS

## Location des salles

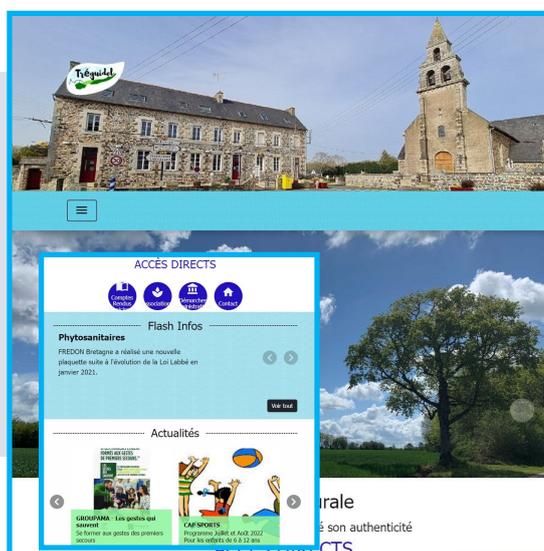
		TARIFS 2023		
		LONGERE	SALLE BESSIN	SALLE POLYVALENTE
1/2 Journée Sans Repas	<u>Résident</u>	20,00 €	70,00 €	70,00 €
	<u>Extérieur</u>	NON	90,00 €	90,00 €
Soirée Dansante ou Repas du soir	<u>Résident</u>	NON	120,00 €	110,00 €
	<u>Extérieur</u>	NON	150,00 €	150,00 €
Journée Entière (Repas midi et soir )	<u>Résident</u>	40,00 €	150,00 €	140,00 €
	<u>Extérieur</u>	NON	220,00 €	210,00 €
Forfait Week- end	<u>Résident</u>	NON	200,00 €	190,00 €
	<u>Extérieur</u>	NON	300,00 €	280,00 €
CAUTION		NON	700,00 €	700,00 €



## Cimetière



TARIFS		
<u>Concessions</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Cimetière	15 ans	60,00 €
	30 ans	120,00 €
Cavurne	15 ans	200,00 €
	30 ans	400,00 €



Le site officiel de Tréguidel et sa page Facebook sont à votre disposition, ils vous informeront :

sur la commune, les habitants, sur l'actualité communale et associative, sur la possibilité de communiquer avec la population connectée et de visiter d'autres sites utiles.

Un moyen facile et rapide vous permet d'envoyer vos demandes à la Mairie en dehors de ses heures d'ouverture grâce au formulaire en bas de page du site.

### Nous contacter

Mairie de Tréguidel  
10, rue du Bourg  
22290 Tréguidel - FRANCE  
+33 2 96 70 02 98

Contact par formulaire

Du mardi au mercredi de 9h30 à 12h00  
Du vendredi au samedi de 9h30 à 12h00  
Fermeture le lundi et le jeudi



Mr GHILARDI Gilles et Mme PIN Christelle,  
19/03/2022, 1 Le Son



Le Mr ESNAULT Pascal et  
Mme LE PROVOST Lydie,  
11/06/2022, 22 Pabu

## État Civil

◆ *Mariages*

◆ *Naissances*

◆ *Décès*

Mr LUCAS Vincent et  
Mme BLONDIN Diandra,  
10/09/2022, 11 Kerbelec



FÉLICITATIONS

8 naissances en 2022 dont :

- Hava MORIN 08/08/2022 Les Fontaines
- Léandre GENEVEE NOËL 27/03/2022 Le Rest
- Anna MICHEL 01/01/2022 Le Guern
- Téo GOUJON 05/10/2022 Le Rest
- Joyce LE BARS 09/10/2022 Goaderno
- Kaïs LE LIEVRE 11/11/2022 Les Mares



- Mr GUILLAUME Jean-Claude, 06/03/2022, 79 ans, 14 rue des Loges
- Mme SAMSON Corine, 30/01/2022, 55 ans, 6 Le Bourg
- Mr QUERER Jean, 04/05/2022, 94 ans, 9 Le Bourg

# Retour sur l'actualité

## Cérémonies

8 mai 2022



11 novembre 2022

# Retour sur l'actualité

## Cérémonies



*La Saudraie à Plélo  
26 juillet 2022*



*Décoration de  
notre conseiller  
municipal  
Jean-Didier lors  
du Défilé  
départemental  
des pompiers  
le 15 octobre 2022*

# Retour sur l'actualité

## Cérémonies

*Sainte Barbe  
le 4 février 2023  
à Lanvollon*



2023



*Vœux de  
M. le Maire  
le 28 janvier 2023*



# Retour en images

## Événements sur la Commune



**Comité des Fêtes :**  
12 Juin 2022, le repas  
des voisins

### 14 juin : Portes ouvertes au Jardin des Physalis.

Aurélié Le Verge accompagne enfants et adolescents, porteurs d'un handicap ou en difficulté, à travers des activités autour des animaux et de la nature. Le jardin des Physalis se veut un lieu ressource.



**Comité des Fêtes :** 13 et 14 juillet 2022, le bal avec Silvère Burlot suivi du feu d'artifice et le lendemain vide grenier avec la participation de la municipalité pour le feu d'artifice.

# Retour en images

## Événements sur la Commune



**Les Amis de la Chapelle de Pabu** : 24 juillet 2022  
Récital dans la chapelle de Pabu; « Rue de Belleville » a chanté Piaf devant un public enthousiaste .



**Les Amis de la Chapelle de Pabu** : 21 août 2022 Concert organisé dans la chapelle du « Cabaret du Petit Écho de la Mode » .



**La formation des élus locaux à Plouvara** organisée par le ministère, a permis à 3 élus de Tréguidel de participer à une session informatique dont le thème était : **Facebook et Instagram pour les élus.**

Facebook étant un moyen supplémentaire de communication.

# Retour en images

## Événements sur la Commune



**Le P'tit Bar du Contrevent** : 18 septembre 2022, pour la deuxième année consécutive, organisation d'un vide maison.



**Les Amis de la Chapelle de Pabu** : 25 septembre 2022, traditionnel repas du Pardon



**La bibliothèque** : vendredi 7 Octobre 2022 soirée lecture, échange et discussion sur un livre de son choix .

# Retour en images

## Événements sur la Commune



**Le CCAS** : 19 novembre 2022, repas de nos aînés, les membres du conseil ont participé au karaoké animé par Thierry et ses accordéonistes, et Stéphanie chanteuse et membre du CCAS.



**Les Amis de la Chapelle de Pabu** : 27 novembre 2022 , Marché de Noël dans la chapelle. Le Père Noël était là !

# Retour en images

## Événements sur la Commune

**Les Amis de la Chapelle  
de Pabu : 18 décembre  
2022, Le groupe Pyrgos**



**La bibliothèque : 2 décembre 2022, Nathan Pigourier a présenté son périple en vélo  
jusqu'au Groenland.**



**CCAS : 10 Décembre 2022, Noël des enfants de la commune. Un bon cadeau à tous  
les enfants de 0 à 11 ans offert par la Mairie.**

# Retour en images

## Événements sur la Commune

Prise de Terminale Optique (PTO)



### Mairie : 6 février 2023, Réunion publique « la FIBRE »

Une zone de déploiement dans la commune. 397 foyers, entreprises et bâtiments publics éligibles à partir du 7 mars.

Plus de 454 000 € d'investissement total, dont près de 120 000 € à la charge de Leff Armor Communauté et 54 000 € à la charge de la commune.



La bibliothèque : 17 février 2023, après-midi contes, déguisements et crêpes à volonté !



Mairie : 23 février, réunion publique « comment lutter contre le frelon asiatique » Avec Aimé Mahé qui a fourni le plan pour la fabrication d'un piège sélectif .

# Petite histoire de Tréguidel

## Dates

## Maires

## Adjoints

1784	Yves MEDA	jacques DRILLET
1800 à 1807	Jacques MARTIN (provisoire) Yves MEDA	Suite décès, remplacé par Jean DRILLET Toussaint CORBEL (provisoire)
1808 à 1813	Jean Marie HERRISON	Yves HELARY
1814 à 1815	Jean Marie HERRISON	Gilles LE TROQUER
1816 à 1829	Jean HERRISON	François GUILLAUME décès de François GUILLAUME Remplacé par Olivier HERY
1830 à 1835	Jean HERRISON	Olivier HERY
1836 à 1844	Olivier HERY	François GUYOT
1845	Olivier HERY	décès de François GUYOT remplacé par Louis LE MOINE
1846 à 1850	Olivier HERY	Toussaint DRILLET
1851	Olivier HERY	décès de Louis LEMOINE remplacé par Jean-Marie HERRISON
1852	Yves GICQUEL	François BLOUIN
1853 à 1868	démission d'Yves GICQUEL remplacé par Olivier HERY	
1869 à 1870	décès d'Olivier HERY remplacé par Yves HELARY	
1871 à 1874	Yves HELARY	Pierre-Marie GOUARIN Père
1875 à 1895	Yves HELARY	démission Pierre-Marie GOUARIN Père Remplacé par Pierre-Marie GOUARIN Fils

1896 à 1903	Yves HELARY	Jacques GUILLAUME
1904 à 1907	décès d'Yves HELARY remplacé par Pierre Marie GOUARIN	Jacques GUILLAUME
1908 à 1914	Pierre Marie GOUARIN	Yves HELARY
1915 à 1918	Décès de Pierre Marie GOUARIN en Nov 1915 intérim Yves HELARY	
1919 à 1924	Yves HELARY	Yves GUILLAUME
1925	Yves GUILLAUME	Jacques HELARY
1929 à 1934	Nommé puis démission d'Yves GUILLAUME remplacé par Jacques HELARY	Nommé puis démission de Jacques HELARY remplacé par Yves GUILLAUME
1935 à 1958	Jacques HELARY	Pierre POULOUIN
1959	Yves GUILLAUME	Henri GICQUEL
1965	Yves GUILLAUME	Joseph LALLES
1971	Yves POULOUIN	<b>Marie GICQUEL *</b>
1977	Yves POULOUIN	René BERTHELO
1983	René BERTHELO	Yves Pierre
1989	René BERTHELO	Annie CARPENTIER
1995	René BERTHELO	Pierre ROUXEL Annie CARPENTIER André GUILLAUME

\* Première femme élue à Tréguidel



## Liste des Maires et Adjoints successifs à Tréguidel

2001	Daniel BARRET	André GUILLAUME Annie CARPENTIER Louissette RAISON Alain HANOT
2008	Daniel BARRET	André GUILLAUME Alain HANOT Liliane CLEC'H
2014	Daniel BARRET	André GUILLAUME Bernard HELARY Liliane CLEC'H
2020	André GUILLAUME	Valérie HELARY Bernard HELARY Cathy HANOT

# Côté jardin...

Il va falloir tailler les arbustes qui ne fleurissent pas au printemps et tailler les vignes et les rosiers grimpants et buissonnants. Si vos rosiers sont infestés par une maladie, il est important d'évacuer les tailles afin de faire disparaître les maladies et parasites.

Le mois de mars est là, le printemps est là, c'est le début d'une grande saison de jardinage.

Il est temps de retourner au jardin voir les arbres commencer à bourgeonner mais avant tout, faire un peu de « mise en place »



Le printemps est propice pour s'occuper de la pelouse, pour le semis ou la rénovation. Il faut scarifier et traiter la pelouse avec un anti-mousse naturel. Pour réduire la mousse il est conseillé de laisser le gazon monter un peu plutôt que de faire trop souvent des coupes basses. Pour traiter la pelouse il faut déjà connaître son PH.



C'est aussi le moment de bêcher et nettoyer tous les massifs. Le bêchage est une opération importante car il permet d'aérer le sol, d'améliorer le drainage et d'enfouir les mauvaises herbes dans le sol à l'abri de la lumière.

Les arbres et arbustes peuvent recevoir un premier traitement préventif contre les maladies et parasites avec de la bouillie bordelaise par exemple.



Le risque de voir apparaître la mousse sera plus grand si vous avez un sol acide, on peut alors apporter un amendement de chaux ou de cendres de cheminée pour augmenter le PH. Si le sol est lourd, on va alors le drainer, voire ajouter du sable et enfin scarifier pour éliminer les rhizomes superficiels et aérer le sol.

Un sol pauvre n'est pas bon pour votre pelouse, on va donc le nourrir sans excès avec du compost ou des amendements riches en azote.

*Dans tous les cas, n'éliminez pas totalement la mousse, elle attire de nombreux oiseaux et insectes bénéfiques pour le jardin qui aideront à éliminer les nuisibles et les ravageurs.*

# BRICOLAGE

La loi anti-gaspillage prévoit de rendre obligatoire le compostage en France dès 2024 pour réduire les déchets s'accumulant dans nos poubelles.

Du plus simple au plus sophistiqué, réalisez vous-même votre composteur.



H43 x L71



A chacun son style, sa taille et sa grandeur

Il existe des applications comme le « Guide du tri Citéo » pour vous aider à adopter les bons geste : <https://www.citeo.com/info-tri>



Ce que vous pouvez mettre en grande quantité	Ce que vous pouvez mettre en petite quantité	Ce que vous ne pouvez pas mettre du tout.
<p>Respecter le ratio : Règle n°1</p> <p><b>Déchets carbonés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-écorces, branches (broyées)</li> <li>-paille</li> <li>-coquilles de fruits secs (broyées)</li> <li>-mouchoirs et serviettes papier</li> <li>-coquilles d'œuf (broyées)</li> <li>-marc de café</li> </ul> <p><b>Déchets azotés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-fleurs coupées, tailles de haie</li> <li>-restes/ épluchures de fruits/ légumes (sauf agrumes)</li> <li>-filtres de thé</li> <li>-feuilles d'arbre</li> <li>-tontes de gazon</li> </ul> <p>Litières et excréments d'animaux domestiques herbivores ou <u>grainivores</u> (lapins, cobayes, oiseaux...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-ail</li> <li>-agrumes</li> <li>-épluchures de pommes de terre</li> <li>-coquillages (broyés)</li> <li>-restes de repas cuits et préparés</li> <li>-aliments d'origine animale (viande, poisson, laitages)</li> <li>-bois exotiques</li> </ul> <p><b>Les déchets végétaux perdent leur azote en séchant : s'ils ne sont pas frais, limitez leur incorporation dans le compost.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-mégots de cigarette</li> <li>-charbon de bois (pour barbecue)</li> <li>-poussière d'aspirateur</li> <li>-graines et noyaux</li> <li>-feuilles vernissées (lierre, laurier)</li> <li>-liserons et autres plantes rampantes</li> <li>-plantes et végétaux traités</li> <li>-végétaux résineux (thuyas, cyprès, aiguilles de pin)</li> <li>-terre, sable</li> <li>-plastiques, métaux, verre</li> <li>-tissus synthétiques (nylon, lycra...)</li> <li>-gros bois traités chimiquement et/ ou vernis</li> <li>-couches de bébé</li> </ul>
<p><b>Attention aux fruits et légumes achetés en grande surface car ils sont souvent couverts de produits (anti-germinatifs, biphényl et autre) : limiter leur incorporation.</b></p>		<p><i>Le - composteur . fr</i></p>

# Un geste pour la planète



Plusieurs départements sont déjà en restriction d'eau et nous ne sommes qu'au début de l'année.

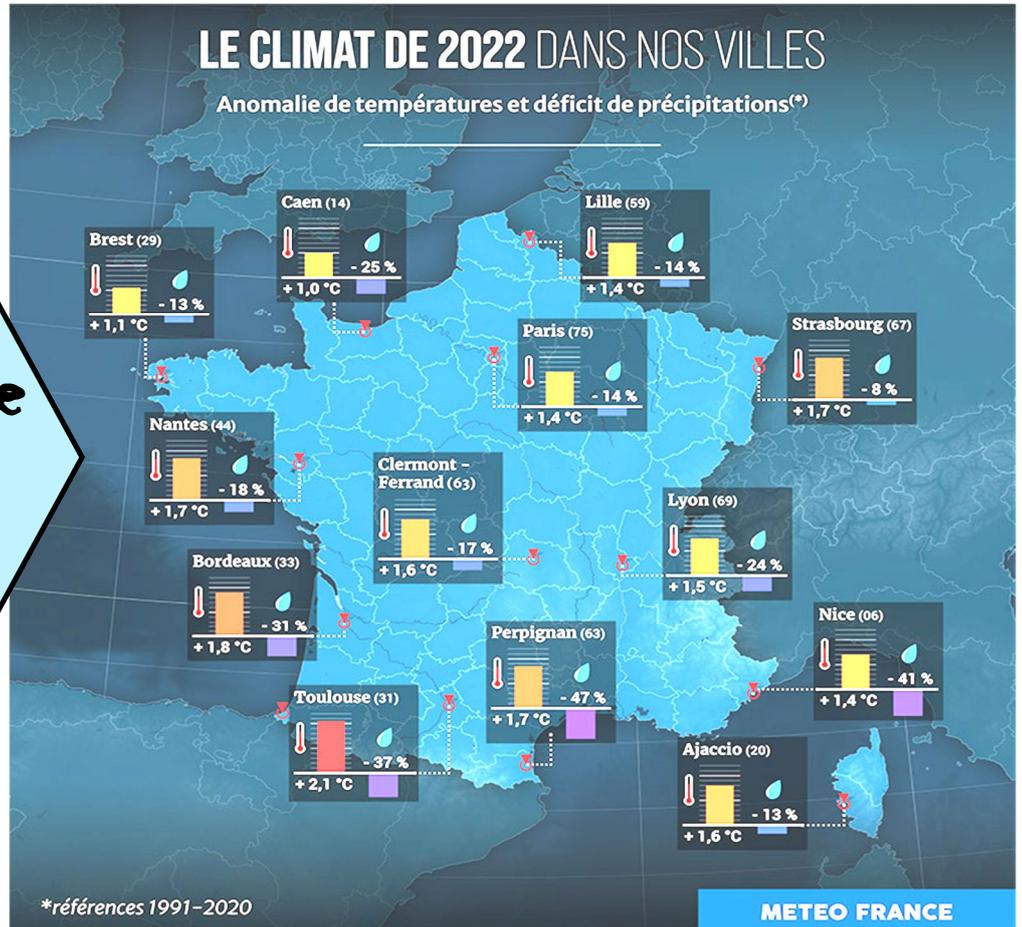
Souvenons-nous de l'été 2022, c'est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début des relevés en 1900.

Ce bien qui coulait à flot est dès maintenant un bien très précieux.

Il suffirait d'adopter quelques gestes du quotidien indispensables pour préserver nos ressources.



La planète  
a soif !



# Un geste pour la planète

## Répartition des consommations d'eau à la maison



Au début du printemps, la végétation redémarre après une période de mise en veille hivernale. De nombreux jardiniers amateurs sont alors tentés de se débarrasser des « mauvaises herbes » pourtant si précieuses à la biodiversité, avec un produit phytosanitaire. Ces produits phytopharmaceutiques (PPP), plus communément appelés « pesticides », sont utilisés pour détruire des organismes vivants. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, etc. .

Leur autorisation d'emploi est limitée à un usage précis sur la base de leur efficacité, mais aussi des risques qu'ils font courir à l'homme ou à l'environnement.

Depuis le 1er janvier 2019, elle est d'ailleurs interdite pour les utilisateurs non professionnels.

Depuis le 1er janvier 2019, seuls les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou ceux utilisables en agriculture biologique restent accessibles aux particuliers. Ils portent la mention « emploi autorisé dans les jardins » (EAJ) **et restent malgré cela des pesticides.**

Les pesticides ne sont pas sans conséquence sur l'environnement et sur notre santé, à plus ou moins court terme. Il a par exemple été prouvé que certains

avaient également des effets sur des insectes comme les pollinisateurs. Leur utilisation doit respecter certaines précautions d'emploi. Celles-ci sont, pour la plupart, mentionnées sur les étiquettes. La détention par un particulier et l'utilisation inappropriée de ce type de produit constitue un délit, les sanctions sont sévères et identiques à celles prévues pour les professionnels qui ne respectent pas les conditions d'usage de ces produits.



## Produits Phytosanitaires

Pour utiliser des produits phytosanitaires en tant que professionnel, il est indispensable de posséder un certificat d'aptitude « certiphyto ». Il s'obtient en passant un diplôme, une formation ou un test, qui atteste de la capacité à utiliser des pesticides.

**Parce que les phytos ne sont pas des produits comme les autres, assurez-vous d'être dans les règles.**

Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires. Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysagistes.





## Fondant au chocolat - compote

Battre le sucre et les œufs

Faire fondre le chocolat et incorporez au premier mélange puis ajoutez la compote, la fleur d'oranger et la farine.

Cuire 20 à 25 minutes à 180 ° dans un moule beurré ou en silicone.



### Ingrédients pour 8 personnes :

200 g de chocolat noir pâtisier

3 œufs

50 g de farine

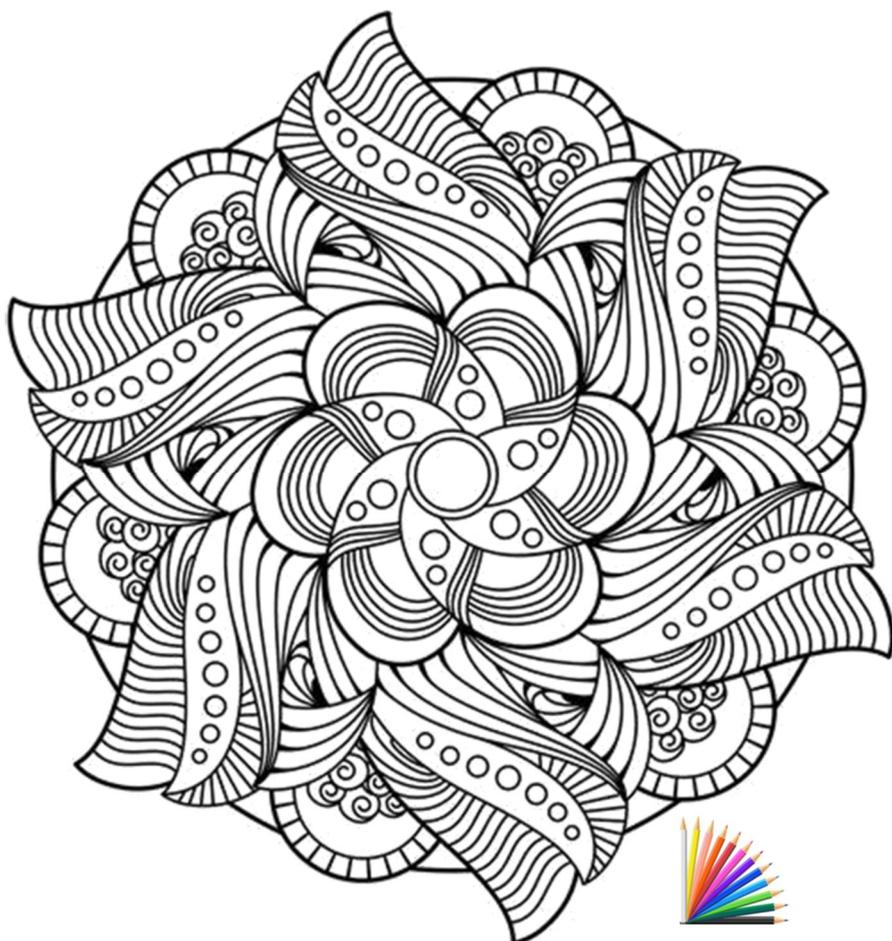
80 g de sucre

150 g de compote de pommes

1 c. à s. de fleur d'oranger

## Un peu de sport cérébral ...

### Des fleurs pour maman



n	y	q	y	g	x	o	e	i	l	l	e	t	e	c
y	y	k	û	l	a	b	z	n	à	v	î	x	o	t
w	y	u	m	a	r	g	u	e	r	i	t	e	g	v
e	e	q	g	é	r	a	n	i	u	m	e	f	e	g
b	à	ù	v	i	o	l	e	t	t	e	c	r	m	l
d	s	u	c	q	t	c	p	g	v	k	a	f	l	i
a	v	é	s	o	h	u	s	y	h	i	p	w	y	l
h	ù	o	i	j	q	m	l	t	f	j	u	x	s	a
l	é	ù	k	r	p	u	g	i	è	a	c	m	l	s
i	u	à	a	à	m	a	e	n	p	û	i	u	a	y
a	g	l	y	c	i	n	e	l	c	e	n	g	v	i
r	à	r	o	s	e	x	k	x	i	c	e	u	a	t
v	a	r	o	i	p	é	y	z	z	c	l	e	n	x
q	f	î	y	p	n	r	o	è	w	r	o	t	d	t
v	ù	p	e	n	s	é	e	é	j	l	c	t	e	n

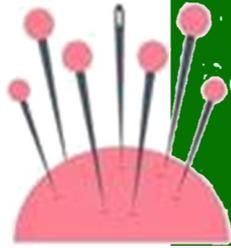
- |            |          |            |
|------------|----------|------------|
| Glycine    | Violette | Tulipe     |
| Lilas      | Dahlia   | Marguerite |
| Muguet     | lavande  | Géranium   |
| Coquelicot | Rose     | Pensée     |
| Lys        | Œillet   | Capucine   |

Retrouvez la liste des mots dans la grille



Mandala

# Planning des Associations



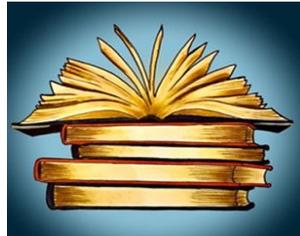
## Les Petites Mains de Tréguidel

Le lundi de 14h00 à 18h00

LUNDI

## La Bibliothèque :

Le mardi et le mercredi de 16h00 à 18h00 et le 1er samedi de 10h00 à 12h00



Place des Chênes  
Dernier vendredi du mois soirée lecture de 20h00 à 22h00

MARDI  
MERCREDI

## Le P'tit Bar

1er vendredi de 19h30 à 21h30 soirée Irlandaise  
Le jeudi de 18h15 à 19h15 Cours de Kundalini-Yoga (sur inscription)



LE P'TIT BAR  
DU CONTREVENT  
CAFÉ-ÉPICERIE  
ASSOCIATIFS  
TRÉGUIDEL

JEUDI  
VENDREDI



## Club de l'Amitié

Le 1er et le 3ème jeudi à Tréguidel  
Le 2ème et 4ème jeudi à Tressignaux de 14h00 à 18h00  
Cotisation à l'année 15€

JEUDI

## Les Délices de Tréguidel

Atelier cuisine

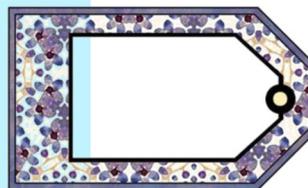
Le premier mercredi de chaque mois de 18h00 à 20h30  
Inscription à l'année



MERCREDI

## Tyscrap goelo

Atelier créatif de scrapbooking  
Le mardi de 14h00 à 17h00  
Le vendredi soir de 20h30 à 22h30



MARDI  
VENDREDI

# AGENDA : dates à retenir

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1	M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2	J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S
3	V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D
4	S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L
5	D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M
6	L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7	M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J
8	M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V
9	J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S
10	V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11	S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12	D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M
13	L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14	M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J
15	M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16	J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17	V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D
18	S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19	D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20	L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21	M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22	M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V
23	J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24	V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D
25	S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26	D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27	L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28	M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J
29	M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30	J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
31	V		31 M		31 L	31 J	

**Le p'tit bar**  
 Soirée irlandaise  
 Kundalini-Yoga

**Le scrapbooking**  
 Atelier créatif

**Les petites mains**  
 Atelier couture

**Les délices de Tréguidel**  
 Atelier cuisine

**La bibliothèque**  
 Soirée lecture

**Club de l'amitié**  
 Atelier jeux

**Les Amis de la chapelle de Pabu**  
 Journée du patrimoine  
 Repas Pardon de Pabu

**Comité des Fêtes**  
 On s'asso  
 Feu d'artifice Repas